

Séance du 25 octobre 2022
D 2022-10-03

L'an deux mille vingt-deux le vingt-cinq du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : le vendredi 14 octobre 2022

Présents : J. ANDREU ; C. ANGLADE ; G. BARTHET ; J. BERDOU ; L. BLANC ; J. BOURHIS ; P. CRABE ; O. DUPUY ; J-M. EYCHENNE ; J. GUITTON-BOUCART ; A. LABORDE ; F. PUGET ; O. RIZZOLA ; H. RUQUET ; D. SOULA ; M-I TREHET.

Absents : C. KUBALA ; A. MATHIS ; M. VARANDES.

Secrétaire de séance : J. BOURHIS.

Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siéger

Objet : propositions budgétaires 2023– Service d'aide et d'accompagnement à domicile - Tarif

Monsieur le Président donne lecture des propositions budgétaires 2023 et du rapport budgétaire pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile. Le tarif horaire calculé s'élève à 23.00 euros.

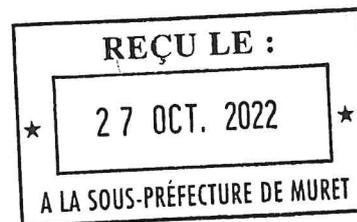
Après délibération, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

Article 1 : vote et accepte les propositions et le rapport budgétaires 2023

Article 2 : valide le tarif horaire à 23 euros.

Article 3 : autorise Monsieur le Président à transmettre ces documents au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

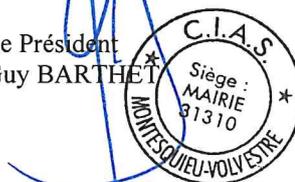
Délibération prise à l'unanimité des membres présents.



Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Suffrages exprimés
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du